

PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAV

Lundi 4 janvier 2021 en visio-conférence

Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Marisa STOLL-GASSER	MSG	Vice-Présidente	X
Pascal HIBERT	PHi	Vice-Président	X
Pierre SARRAMAIGNA	PSa	Vice-Président	X
Alain TREVISIOL	ATr	Secrétaire Général	X
Thibault SALVIAT	TSa	Secrétaire Général Adjoint	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésorier	X
Alexandre TRAN-BA-THO	ATB	Trésorier adjoint	X

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

ScGn : Secrétariat Général

Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire



1 Amendes non présence à l'AG

Les amendes ont été envoyées en décembre aux clubs participant aux compétitions. Elles concernent l'AG de septembre 2020 et l'AG électorale de décembre 2020.

11 clubs réclament une annulation de leur amende, à ce jour :



La décision sur l'application des amendes AG relève de la nouvelle équipe élue



La décision finale est reportée au BE du 18 janvier



Vérifier la liste des clubs amendés → NPe / JMo



Faire le bilan des nouvelles réclamations → JMo

2 DAF (Devoirs Accueil et Formation)

La date de référence pour la mesure est reportée au 31 mars (cohérence avec la décision fédérale)



Information à faire vers les clubs → CRS

3 Ressources Humaines

3.1 Contrats de travail



Les contrats de travail sont accessibles à tous les membres du BE

3.2 Prise de contact salariés

PSa a pris contact avec les salariés travaillant pour le compte de la Commission Technique et Développement.

La synthèse de ces contacts est :

- Motivation confirmée de tous



- Attente de changement de la part de tous, en terme de management et de reconnaissance.

3.3 Pôles


Un rdv est programmé avec la DTN le 22/01, avec Bertrand Leys, DTN adjoint, qui demandera des comptes concernant la structuration, les objectifs et les administrations des pôles.

Il est indispensable de répondre scrupuleusement aux cahiers des charges, pour ne pas mettre en danger l'existence même des pôles (subventions CR et ANS).

En particulier, le responsable du pôle doit impérativement être l'entraîneur du pôle.

On constate une ambiguïté sur le rôle de responsable du pôle féminin, entre C. Clément et S. Platteau.



Eclaircir la situation et statuer  JMo / PSa

3.4 Administration/Paye des salariés :

Maîtrise à reprendre sur :

- Décompte des heures
- Fiche de paye
- Chômage partiel



ScGn

4 Transition ancienne équipe / nouvelle équipe

Situation contrastée suivant les commissions :

- CRS et CRA : la continuité est assurée
- Commission Technique et Développement : difficulté pour récupérer les documents



Aide à apporter à la commission pour relancer Y. Labrousse  JMo

-

- Plus difficile sur les commissions en cours de constitution :
 - o Commission administrative et financière : Appel à candidatures à faire, vers les clubs à l'occasion de l'envoi de la nomination des commissions



- Commission éthique et discipline
- Trésorerie : beaucoup de documents récupérés. Attente rendez-vous à la banque

5 Validation des membres des commissions

Seule, la Commission Technique a envoyé sa proposition de composition et de fonctionnement



Demande à formaliser vers les commissions, pour remise de leur proposition au plus tard le

18 janvier  JMo

La proposition de composition, pour la Commission Technique et Développement, est la suivante.

- *Pierre Sarraïmagna (Président de commission, Responsable PPF et Formation)*
- *Thibault Salviat (Responsable Volley Affinitaires)*
- *Marisa Stoll Gasser (Responsable Jeunesse)*
- *Maëva Guignan (Responsable Beach)*
- *David Borella (Réfèrent Santé Handicap, Évènementiels)*
- *Pascal Hibert (représentant LNAVB pour le CRES)*
- *Jean Chauvin (membre)*
- *François Fernandez (membre)*
- *Arnaud Clavier (membre)*
- *Jacques Moreau (Président LNAVB, membre de droit)*
- *Equipe Technique Régionale (CTS – ATR – ADR – CTD et personnes ressources)*
- *Conseil de Développement (présidé par Jean Luc Gouverneur, réunissant les Présidents de CDVB)*



La proposition est adoptée.

6 Projet REBOND avec le Conseil Régional

Aide à l'achat de matériel, à hauteur de 40% à 70% du montant investi par l'association, avec un plafond de 35000 Euros



Achat de matériel pour différents publics, dans l'optique de mise à disposition d'un kit par CDVB, avec intervention éventuelle des techniciens ligue pour démonstration (plus matériel informatique PC portable)



Faire des devis pour un budget à hauteur de 12000 Euros (estimation coût de revient pour la ligue, avec une base moyenne de participation du CR = 6000 Euros)

7 Organisation

Lancement d'un travail de réflexion/formalisation en petits groupes, avec objectif d'une première présentation à la prochaine réunion BE du 18 janvier, sur les 2 thèmes suivants.

Thème n°1 : Organisation et fonctionnement internes du BE

- ⇒ ATr / TSa sur le fonctionnement interne BE
- ⇒ MSG / Phi / ATB sur le fonctionnement BE ↔ Commissions

Thème n°2 : Missions et délégations des Commissions, du président et des membres

- ⇒ JMo / PSa / NPe

Un thème n°3 est identifié et sera traité ultérieurement : Missions et délégations des vice-présidents et adjoints du BE non formalisées dans les statuts et le règlement intérieur LNAVb.



Une réflexion est lancée sur l'opportunité de rédiger une lettre de mission pour les membres du BE pour lesquels celle-ci est nécessaire.

8 Comité Directeur

8.1 Date de réunion :

Une première date de réunion est retenue : **samedi 27 février 9h30 - 12h30** en visioconférence

8.2 Procédure de validation des PV

La validation nécessaire du CD avant envoi aux clubs sera effectuée électroniquement, sur le même mode que l'élection récente du président.



9 Organisation des réunions BE

Réserver tous les créneaux Zoom jusqu'à fin juin → ATr

Récupérer les codes pour être autonome, en cas de besoin, pour créer les créneaux → ATr

Jacques MOREAU

Président